



PRÉFET DU HAUT-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle réglementation et libertés publiques

Affaire suivie par : Mme Marie-Noëlle METZGER

Tél : 03 89 29 23 75

marie-noelle.metzger@haut-rhin.gouv.fr

ARRETE portant agrément de garde-chasse particulier

LE PRÉFET DU HAUT-RHIN
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- VU** le code de procédure pénale, notamment ses articles 29, 29-1, et R.15-33-24 à R.15-33-29-2 ;
- VU** le code de l'environnement, notamment son article R.428-25 ;
- VU** l'article 31 du cahier des charges des chasses communales pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 27 mars 2023 portant délégation de signature à M. Jean-Marie WENDLING, sous-préfet d'Altkirch ;
- VU** la commission d'un garde-chasse particulier délivrée par Monsieur Pierre WENGER, Président de l'association cynégétique du Forst, demeurant 2 rue des Prés 68720 Spechbach, adjudicataire des lots intercommunaux sur les communes de :
- Ballersdorf, n° du lot 01701
 - Carspach, n° du lot 06201
 - Eglingen, n° du lot 07701
 - Hagenbach, n° du lot 11901
 - Heidwiller, n° du lot 12701
 - Illfurth, n° du lot 15201
 - Saint-Bernard, n° du lot 08101
 - Spechbach, n° du lot 31901
 - Tagolsheim / Walheim, lot intercommunal n° 33201 / 35601
- pour les chasses communales par lesquelles sont confiées à Monsieur Olivier ROSENKRANZ la surveillance de ses droits de chasse sur les communes de Ballersdorf, Carspach, Eglingen, Hagenbach, Heidwiller, Illfurth, Saint-Bernard, Spechbach, Tagolsheim et Walheim ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2008 reconnaissant l'aptitude technique de Monsieur Olivier ROSENKRANZ ;
- VU** les avis des conseils municipaux de Ballersdorf, Carspach, Eglingen, Hagenbach, Heidwiller, Illfurth, Saint-Bernard, Spechbach, Tagolsheim et Walheim ;
- VU** l'avis de la fédération départementale des chasseurs du Haut-Rhin ;
- VU** l'avis de l'office national de la chasse et de la faune sauvage.

ARRETE

Article 1^{er} Monsieur Olivier ROSENKRANZ, né le 15 avril 1980 à Mulhouse (68), demeurant 13 rue de Spechbach à Illfurth (68720), est agréé en qualité de garde-chasse particulier pour constater tous délits et contraventions qui portent atteinte aux chasses communales de Ballersdorf, Carspach, Eglingen, Hagenbach, Heidwiller, Illfurth, Saint-Bernard, Spechbach, Tagolsheim et Walheim.

Article 2 Le présent agrément est valable jusqu'à la fin du bail de chasse soit le 1^{er} février 2024.

Article 3 L'entrée en fonction de l'intéressé ne pourra se faire qu'après prestation de serment devant le tribunal judiciaire de Mulhouse.

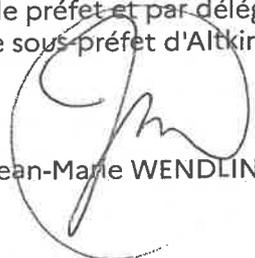
Article 4 Dans l'exercice de ses fonctions, monsieur Olivier ROSENKRANZ doit être porteur en permanence du présent agrément ou de sa carte d'agrément qui doivent être présentés à toute personne qui en fait la demande.

Article 5 Le présent agrément doit être retourné sans délai à la sous-préfecture en cas de cessation de fonction, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

Article 6 Le sous-préfet d'Altkirch est chargé de l'application du présent arrêté.

ALTKIRCH, le 19 JUIN 2023

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet d'Altkirch,


Jean-Marie WENDLING